

DEPARTEMENT
DE LA DROME

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE NYONS**

Séance du 16 NOVEMBRE 2022

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	29
PROCURATIONS : 2		

Date de la convocation
10 novembre 2022

Date d'affichage
10 novembre 2022

L'an **DEUX MILLE VINGT DEUX**
et le **SEIZE NOVEMBRE**

à **18 heures 30**, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **M. Pierre COMBES, Maire de NYONS**

Présents : M. DAYRE - Mme LAURENT - M. TATONI - Mme AMOURDEDIEU - M. LANTHEAUME - Mme PILOZ
M. ROUSSELLE - Mme LOUPIAS, Adjoints,
M. MONPEYSSEN - M. GREGOIRE - M. VIARSAC - Mme BERGER-SABATIER - Mme BRUN-CASTELLY - M. MOUTARD
M. CARRERE - M. RINCK - M. TEULADE - Mme BERTHE - M. CATHENOZ - Mme BOTTINI - Mme AUDIBERT -
Mme BOUNIN - M. ALLÉE - Mme TAILLEUX - Mme FLAMAIN - Mme TEISSEYRE, Conseillers Municipaux.

Absents avec procuration : Mme MACIPÉ - M. VAN ZELE.

Secrétaire de séance : M. ALLÉE

2022 - 11 - 103

AFFAIRES FINANCIERES

**Versement d'une subvention exceptionnelle
au profit de l'Association « LE CARREFOUR DES HABITANTS »**

RAPPORTEUR : Mme Marie-Christine LAURENT

Afin de favoriser l'intégration des familles dans leur environnement et contribuer à la cohésion sociale, l'Association « Le Carrefour des Habitants » souhaite concourir au renforcement des liens sociaux et familiaux en favorisant la prise de responsabilités des habitants.

Les actions entreprises sont prioritairement les suivantes :

- Accompagnement à la parentalité et à la scolarité,
- Favoriser les liens familiaux en accompagnant, notamment le premier départ en vacances, en lien avec la CAF,
- Création de lien social entre les personnes par des animations dans les différents quartiers,
- Accompagnement en faveur de l'accès à l'information et intégration des habitants : ateliers sociolinguistiques, accueil et formation tout public, notamment pour l'apprentissage du français des personnes réfugiées.

Afin de participer au financement de l'Espace de Vie Sociale du Carrefour des Habitants, le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, APPROUVE le versement d'une subvention communale à hauteur de 14 000 € pour l'année 2022.

Cette dépense sera imputée à l'article 6574-1 du budget communal pour l'exercice 2022.

Fait et délibéré par les membres présents.

Pierre COMBES,
Maire de NYONS

Pierre Combès

